

ccfi MAG

Le magazine de ma **Communauté de Communes**

PROJET DE TERRITOIRE :

Donnez-nous
votre avis !

PROJET DE TERRITOIRE

Ensemble, construisons la Flandre en grand

PETITE ENFANCE - JEUNESSE



La CCFI agit pour vous au quotidien.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Bien comprendre ce qu'est le Plan Local
d'Urbanisme Intercommunal.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Découvrez comment la CCFI améliore l'attractivité
économique du territoire.

6



L'INVITÉ DE LA CCFI

Nous sommes allés à la rencontre d'Aymeric BECCART, qui revient sur la récente installation de l'entreprise Bulle de Linge à Bailleul.

8



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Une nouvelle agence de développement économique sur le territoire, une entreprise d'envergure qui s'installe à Blaringhem, une politique touristique commune : découvrez comment la CCFI améliore l'attractivité économique de la Flandre Intérieure.

7



ACTUALITÉS

Culture et perspectives au programme des actualités de ce premier numéro avec le Contrat Local d'Éducation Artistique et le Projet de Territoire.

4



RETOUR EN IMAGES

Jeunesse, voirie, économie, tourisme sont dans la rétrospective en images des événements qui ont marqué l'actualité de la CCFI ces derniers mois.

10



TRAVAUX DE VOIRIE

Zoom sur deux chantiers d'envergure réalisés en Flandre Intérieure.

14



PETITE ENFANCE - JEUNESSE - ACTION SOCIALE

Se former au BAFA, partir en séjour de sport d'hiver, s'initier à la natation ou proposer un service équitable de portage de repas : ces services sont assurés par la CCFI.

CCFI Mag' – Communauté de Communes de Flandre Intérieure – numéro 1 – avril 2016
 Directeur de la publication : Jean-Pierre BATAILLE, Président de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure – Responsable d'édition : Jean-Pierre FERAMUS, CCFI - Rédaction : Service Communication, CCFI – Conception graphique et réalisation : Audacioza studio, Wemaers-Cappel
 Impression : Nord'Imprim, Steenvoorde – Routage : La Poste – Dépôt légal : en cours
 Cette impression à 50 000 exemplaires du magazine, avec un papier SATIMAT GREEN 115g, permet d'économiser sur le plan environnemental 34 983 litres d'eau, 2 422 kg de bois, 1 491 kg de matières envoyées en décharge et 172 kg de CO₂.

11



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Pour bien comprendre ce qu'est le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

15



ENVIRONNEMENT

Saviez-vous que la CCFI peut vous aider financièrement pour l'entretien de vos haies bocagères ?

16



ÉVÈNEMENT

La CCFI est partenaire de l'édition 2016 des 4 Jours de Dunkerque !

Construisons ensemble votre projet de territoire !

J'ai le plaisir de vous adresser le premier numéro du CCFI Mag'. Ce magazine trimestriel traite de l'actualité de votre Communauté de Communes mais également des compétences que nous exerçons, élus et agents de la collectivité, pour la Flandre Intérieure. Nous l'avons élaboré afin d'être au plus près de votre quotidien et de vos besoins, mais aussi pour que notre rôle soit compris par toutes et tous.



Comme vous le savez, la CCFI est née de la fusion de plusieurs Communautés de Communes et communes isolées en janvier 2014. Cette relative jeunesse n'occulte pas notre ambition pour la Flandre Intérieure, composée de 50 communes, bien au contraire ! C'est pourquoi, dès 2016, nous avons décidé de mettre en œuvre le projet de territoire avec une finalité concrète : l'amélioration de votre cadre de vie pour les dix années à venir. Pour atteindre cet objectif, nous activerons conjointement plusieurs leviers : accélérer le développement économique tout en respectant notre environnement, améliorer les services que nous proposons à la population et faire en sorte que la mobilité soit facilitée par des infrastructures de qualité. Vous l'aurez compris, ce grand projet est avant tout le vôtre.

C'est pourquoi, au centre de ce magazine est glissé un questionnaire reprenant les différentes thématiques sur lesquelles nous travaillerons avec vos élus. Vos réponses nous permettront d'en savoir encore davantage sur vos besoins afin de construire au mieux un projet de territoire qui vous ressemble et de voir avec vous « La Flandre en grand » !

Jean-Pierre BATAILLE
Président de la CCFI

ZOOM SUR OUDEZEELE

Une commune engagée pour la biodiversité

Située aux confluents de Steenvoorde, Cassel et Wormhout, la commune d'Oudezeele compte 686 habitants pour une superficie de 9,36 kilomètres carrés. La particularité des Oudezeeleois? Leur sensibilité écologique. En effet, pour parer aux risques d'inondations, une politique de plantation de haies d'essences locales a été engagée depuis plus de vingt ans par l'association « Bien Vivre à Oudezeele ». Ce qui permet de redessiner le bocage Oudezeeleois et de retenir les eaux de ruissellement.

- ▶ **Premières traces de la commune en 1067**
Autrefois écrit « Ooundingesele » qui signifie « la résidence d'Odon ».
- ▶ **Un village équipé et animé !**
Salle des fêtes, terrain multisports, zone de loisirs, mais également circuits pédestres et fêtes locales, dont la Fête du Cheval et de l'Aubépine.
- ▶ **Oudezeele et la CCFI**
Développement du numérique, accueil de jeunes et petite enfance, travaux de voirie ou encore aménagement de zones d'activités pour l'emploi local.

Retrouvez à chaque numéro un zoom sur une commune choisie au hasard.



RETOUR EN IMAGES

La CCFI a distribué plus de 200 arbres d'essences régionales aux communes dans le cadre de l'opération « 1 arbre pour le Climat ! »



Célébration, devant près de 300 élus et acteurs de la Flandre Intérieure, des vœux de la CCFI. Le Président, Jean-Pierre BATAILLE, y a dévoilé les grandes orientations du projet de territoire ainsi que le nouveau slogan reflétant les ambitions de la collectivité : « La Flandre en grand ».

40 animateurs en herbe ont participé à la session BAFA à Méteren et 160 jeunes ont dévalé les pistes de la station d'Annelle dans les Hautes-Alpes durant les séjours hiver !



© Candice Océane Behert

Portage de repas et relais assistants maternels : deux services élargis à l'ensemble du territoire !



© Voix du Nord Hazebrouck

En avant-première, les 50 communes membres ont pu découvrir les grands axes du projet de territoire lors du premier Conseil des Maires de l'année 2016 à Sercus.



Depuis début 2016, les cinq offices de tourisme du territoire se sont unis pour promouvoir nos sites remarquables et améliorer notre visibilité. L'Office de Tourisme Cœur de Flandre a vu le jour pour attirer toujours plus de touristes en Flandre Intérieure !

Les rendez-vous organisés pour les habitants par le service urbanisme de la CCFI avec l'Architecte des Bâtiments de France rencontrent un franc succès! Le but de ces rencontres mensuelles ? Faciliter les démarches des habitants ayant un projet de travaux dans un périmètre d'un monument historique ou d'un site inscrit.



L'agence de développement économique SOFIE, issue de la fusion des agences de Flandre Intérieure et de Saint-Omer, voit le jour. Son ambition : faire de la Flandre le territoire d'accueil idéal pour de nouvelles entreprises !



CLEA
Contrat Local
d'Education Artistique

Dans le cadre du lancement du Contrat Local d'Education Artistique sur le territoire, les appels à candidatures ont été lancés pour intégrer cinq futures résidences-missions. Plus de 80 dossiers ont été reçus !

Elus et techniciens de la CCFI parcourent les zones d'activités du territoire à la rencontre des entrepreneurs lors des petits-déjeuners entreprises pour échanger sur leurs problématiques du quotidien.



La commune de Nieppe découvre un Quartier du Pont totalement réaménagé après plusieurs mois de travaux de requalification.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Un véhicule équipé d'un scanner 3D et de caméras vidéos a sillonné l'ensemble des routes de la CCFI pour établir un diagnostic voirie. Ce diagnostic, élaboré par le Bureau d'Etudes Techni Concept et le Cabinet de Géomètre Lapouille, permet aujourd'hui de connaître l'état exact de la voirie. L'objectif est d'anticiper au mieux les travaux en fonction du degré de fréquentation des voies notamment.

1 500 km
de voirie à entretenir sur l'ensemble de la CCFI

300 000
PRISES DE VUE 3D
ont été réalisées, soit 1 photo panoramique tous les 5 mètres



Il a fallu trois mois à ce véhicule pour cartographier et diagnostiquer l'état de la voirie du territoire.

Aymerick BECCART

Directeur de « Bulle de Linge » - Bailleul

Pour notre premier invité, nous avons choisi de rencontrer Aymerick BECCART, Directeur de l'unité de production Bulle de Linge, entreprise qui a fait le choix d'implanter son unité de production au sein du Parc d'Activités de la Verte Rue à Bailleul en août dernier. Retour sur une installation réussie en Flandre Intérieure.

1. Monsieur BECCART, pouvez-vous nous présenter l'activité de Bulle de Linge. Quelle est votre spécialité ?

L'entreprise Bulle de Linge implantée à Bailleul, tout comme l'ensemble du Groupe, a pour spécialité l'entretien du linge et des vêtements personnels de résidents. Les maisons de retraites représentent 90% de notre clientèle actuelle. Nous nous chargeons du processus complet, de la prise en charge du linge sale à la restitution propre sous trois jours en moyenne. Nous travaillons donc en permanence à flux tendus. Les étapes de triage, repassage ou encore de pliage sont réalisées manuellement, même si chaque vêtement dispose d'un code-barre permettant d'assurer sa traçabilité !

2. Votre siège social est basé à Rouen et neuf autres unités de production sont implantées en France. Pourquoi avoir choisi la Flandre Intérieure pour y implanter la dixième ?

Plusieurs facteurs ont influencé notre choix. Tout d'abord la volonté de nous installer dans une zone semi-urbaine au cadre de travail agréable et où la fiscalité est avantageuse. Par ailleurs, Bailleul représentait le meilleur rapport entre localité et accessibilité avec l'autoroute à quelques centaines de mètres et une situation géographique au carrefour des pôles lillois, dunkerquois et belges. Nous connaissons également la motivation du personnel dans la région : solidarité, esprit d'équipe et attachement à l'entreprise. Tous les ingrédients étaient réunis !



Pour l'anecdote, Aymerick BECCART nous a avoué que l'ensemble des installations Bulle de Linge en France étaient de couleur bleue sauf celle de Bailleul qui est de couleur grise. Un rapport avec la couleur du ciel ? Non, juste une règle à respecter pour s'implanter au Parc d'Activités de la Verte Rue !

4. Le Parc d'Activités de la Verte Rue compte 175 emplois dont 13 au sein de votre unité de production. Avez-vous rencontré des difficultés à recruter votre personnel sur le territoire ?

Aucune ! Nous avons d'ailleurs choisi de suite de tourner notre politique de recrutement vers les personnes du territoire, en lien avec les structures d'accès à l'emploi à proximité. La valeur travail a ici une résonance particulière et nous avons réalisé 100% de créations de postes lors de notre implantation.

Bailleul représentait le meilleur rapport entre localité et accessibilité

Dix de nos treize salariés résident en Flandre Intérieure, à terme nous souhaitons atteindre les soixante salariés. Il nous semblait nécessaire de rendre au territoire l'aide et l'accueil apportés.

5. Quelle vision avez-vous de la Flandre Intérieure en matière de dynamisme économique ?

En matière de dynamisme économique et de réseau, l'agence SOFIE nous épaula pour développer notre activité. Nous ne sommes qu'au début de notre démarchage mais le nombre de clients potentiels en Flandre Intérieure nous laisse augurer de belles perspectives de croissance pour les années à venir. Nous sommes au cœur d'une vaste zone de chalandise que nous comptons bien exploiter au maximum et poursuivre sur notre belle lancée !

Culture : lancement du CLEA

Le Contrat Local d'Education Artistique (CLEA) sera lancé en Flandre Intérieure dès la rentrée scolaire 2016/2017. Zoom sur les raisons de sa mise en place.

Réduire les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture, sensibiliser, initier, telles sont les finalités du CLEA. Ce projet, porté par la CCFI, les services de l'État en région, ainsi que le Conseil Régional et le Conseil Départemental, a été conclu pour une période de trois ans, renouvelable une fois. Le thème retenu pour cette première année est « Histoire (s) et Territoire (s) », et sera mis en œuvre dès la rentrée. Le CLEA s'adresse à

toute la population de la Flandre Intérieure et s'appuie sur les structures en charge du public (établissements scolaires, structures culturelles, associations, etc.). Cinq artistes, d'horizons culturels différents, vont être sélectionnés pour intégrer des résidences-missions disséminées sur le territoire, de février à mai 2017.

Plus d'informations sur le site internet de la CCFI.



Le CLEA suscitera la curiosité artistique de notre population.

Bénédicte CREPEL

Vice-Présidente en charge du Tourisme et de la Culture



2016 : l'année du projet de territoire !

La CCFI élabore actuellement son projet de territoire, en concertation avec les élus de Flandre Intérieure mais également avec vous.

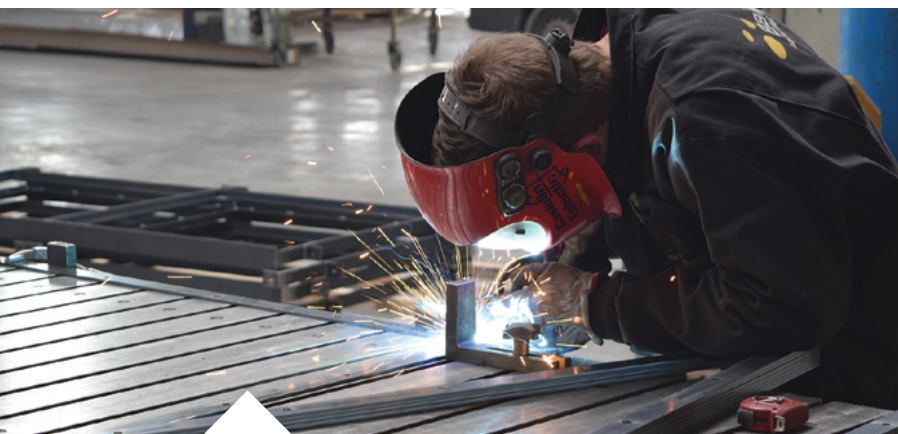
Il s'agit, à n'en pas douter, du projet phare de la CCFI de ces prochains mois. Malgré l'ampleur du projet de territoire, sa finalité découle d'une dynamique partagée par toutes et tous : l'amélioration de votre qualité et cadre de vie. Cette marche en avant ne pourra se faire qu'en activant plusieurs leviers : l'accélération du développement

économique, le respect de l'environnement, l'amélioration des services proposés à la population et une mobilité facilitée par de bonnes infrastructures. Vous êtes les premiers acteurs de ce vaste projet, c'est pourquoi, en plus d'une construction conjointe avec les élus et acteurs locaux, nous avons besoin de votre contribution ! Différentes commissions thématiques seront mises en place dans les prochains mois, mais avant cela nous aimerions recueillir votre avis via le questionnaire glissé dans ce magazine. Nous nous appuierons notamment sur vos requêtes pour appliquer de manière opérationnelle nos axes de travail.



Faire rayonner le territoire sur le plan économique

Compétence obligatoire de la CCFI, le développement de l'attractivité économique du territoire est l'une de nos priorités. L'environnement social, la mise à disposition d'infrastructures performantes et la mise en place de services adaptés sont des éléments indispensables pour accompagner la croissance des entreprises et retenir l'attention des investisseurs.



Zoom sur : l'entreprise BALLOY

Après 24 années passées à Caëstre, la société BALLOY a décidé d'installer son usine de fabrication et ses bureaux administratifs au sein du Parc d'Activités de la Verte Rue à Bailleul, en novembre 2015. Son cœur d'activité ? La métallerie - serrurerie avec une production réalisée à 100% sur site. Acier, inox, aluminium ou encore tôlerie sont transformés manuellement et sans aucune sous-traitance pour des pièces le plus souvent uniques. Avec une grande partie de sa clientèle (industrielle et du bâtiment principalement) sur la métropole lilloise et vingt salariés exclusivement originaires du territoire, BALLOY a trouvé son lieu d'implantation idéal. Le gérant, Guillaume BALLOY, nous a fait part de son souhait d'agrandir la surface de production pour accueillir l'entreprise EURISOL, spécialisée dans la construction frigorifique, et ses trente salariés. Avec un chiffre d'affaires annuel de trois millions d'euros, BALLOY est un modèle de réussite économique en Flandre Intérieure!

Accroître l'attractivité économique, un gage de création d'emplois.

Pascal CODRON
Vice-Président en charge du Développement Économique et de la Transition Énergétique



Tourisme : une offre harmonisée pour le territoire

Dès janvier 2016, la CCFI a décidé de prendre la compétence « tourisme » et de mettre en place une politique touristique commune pour la Flandre Intérieure. Notre territoire dispose de sites naturels hors du commun, d'un patrimoine riche et de nombreux musées, qui doivent faire de celui-ci la première destination touristique de notre grande région. Pour séduire une nouvelle clientèle, locale et étrangère, il faudra relever un double défi : conserver l'accueil de proximité avec les bureaux d'information touristiques tout en accélérant le développement du numérique. Pour ce faire, l'Office de Tourisme Cœur de Flandre a vu le jour début 2016 réunissant pas moins de cinq antennes touristiques locales. L'intégralité des équipes existantes a été embarquée dans cette belle aventure pour continuer à développer, grâce à un projet commun et partagé, cette activité génératrice d'emplois et de richesses. La fédération des différents acteurs touristiques permettra, à terme, de rendre plus visible et compréhensible l'offre touristique en Flandre Intérieure.



Mobilité : les élus sur le terrain

Mobilité et infrastructures étaient au menu d'un atelier, élaboré par les techniciens de la CCFI en lien avec l'agence d'urbanisme et de développement de Saint-Omer et de Flandre Intérieure, en janvier dernier. L'objectif ? Se rendre sur le terrain pour constater l'état des infrastructures et ainsi pouvoir prendre conscience des problématiques de mobilité du



La nouvelle agence SOFIE a de l'ambition à revendre

Le rôle d'une agence vouée au développement économique est simple : rendre attractif notre territoire pour attirer de nouvelles entreprises. Entreprises qui, une fois implantées en Flandre Intérieure, génèrent des retombées non-négligeables en matière d'emploi et de création de richesses. Les agences FID (Flandre Intérieure Développement) et SOD (Saint-Omer Développement) ont fait le choix de s'unir pour donner naissance à SOFIE (Saint-Omer Flandre Interface d'Entreprises). Ambition et force de frappe se sont vues décuplées ! Si vous en doutiez encore, la Flandre Intérieure dispose, en plus d'un cadre de travail bucolique, de véritables atouts pour concurrencer les pôles lillois et dunkerquois. À nous de les faire valoir !



4 184 entreprises implantées en Flandre Intérieure



1 244 hectares occupés par les zones d'activités, 371 restants



13 zones d'activités aménagées et entretenues par la CCFI

territoire. Véritable fer de lance du développement futur de nos entreprises, la mobilité et les infrastructures de transport sont deux sujets cruciaux en matière de développement économique. Pour définir les futures grandes orientations de ce thème central, les élus ont donc tour à tour emprunté le TER, en s'arrêtant à différents pôles d'échanges et haltes ferro-

viaires comme Hazebrouck, Bailleul ou encore Armèke et l'autocar, sans oublier les emplacements futurs des aires de co-voiturage à Steenvoorde par exemple. Ces infrastructures sont les portes d'entrée de la CCFI pour nos futurs habitants et entreprises. Bien les comprendre pour mieux les faire évoluer est donc essentiel.

Améliorer la sécurité de nos routes et répondre aux attentes des habitants

Repenser l'aménagement d'un quartier, améliorer la sécurité d'un carrefour à forte affluence, assurer l'entretien des zones d'activités ou encore réaliser au quotidien toutes sortes de travaux ponctuels d'entretien de la voirie : telle est la vaste mission du service bureau d'études et voirie de la CCFI. Zoom sur deux réalisations.

AVANT



APRÈS



CHIFFRES CLÉS :

5 685 000 €
ont été investis par la CCFI en 2015 en matière de voirie

720 interventions ponctuelles ont été réalisées par les agents de la CCFI en 2015

► Depuis janvier 2016, les 3 communes d'Hazebrouck, de Blaringhem et de Wallon-Cappel ont rejoint les 47 autres communes qui dépendaient déjà de la CCFI en matière de voirie.

Six rues et une place impactées, une co-maîtrise d'ouvrage Commune de Nieppe - Communauté de Communes de Flandre Intérieure, le quartier du Pont à Nieppe a bénéficié d'une requalification complète, débutée en février 2015. Ces travaux ont représenté un coût global de plus de deux millions d'euros, supportés pour trois quarts par la CCFI. Les Nieppois bénéficient désormais d'un quartier totalement repensé grâce à des travaux de voirie et réseaux divers, de pavage, d'éclairage public et d'aménagement paysager. Ce réaménagement, plus qualitatif et surtout fonctionnel, améliore de manière significative le cadre de vie du quartier du Pont et ainsi permis de le désenclaver du reste de la commune.

Saint-Jans-Cappel a également bénéficié de l'aide de la CCFI, dans le cadre de sa compétence en matière de réfection de la chaussée pour l'une de ses rues. Dans un chantier comprenant également la mise aux normes des réseaux divers, la rue au Beurre a totalement changé de visage ! Places de parking

adaptées, chaussée et trottoirs délimités, ralentisseurs de vitesse, les riverains peuvent désormais profiter pleinement de leur quartier. Le budget global de plus de 450 000 euros a été financé à hauteur de 138 000 euros par la CCFI.



Particuliers, exploitants agricoles, les haies bocagères façonnent les paysages de notre territoire. La CCFI a mis en place un dispositif d'aide pour l'entretien des haies.

Dans le cadre de ses compétences, et au regard des fonctions environnementales de tout premier ordre des haies bocagères, la CCFI a décidé d'apporter une aide financière pour leur entretien.

Le saviez-vous ? Les haies préviennent des inondations et de l'érosion des sols, elles constituent également un abri et un lieu de vie pour notre faune et notre flore. Notre territoire, à grande majorité rural, profite de cette qualité paysagère et de cette biodiversité que la CCFI souhaite préserver. C'est pourquoi une aide financière pour l'entretien des haies est proposée sous certaines conditions pour les particuliers et exploitants agricoles (de l'ordre de 0,12 € le mètre linéaire pour les particuliers). Cette aide concerne uniquement l'entretien de haies d'essences locales, pour une longueur minimum de 100 mètres linéaires. Pour les exploitants agricoles, cette tâche a été confiée à trois entreprises locales.

Retrouvez toutes les modalités de cette aide sur le site internet de la CCFI.



Une goutte d'eau en matière d'action environnementale, mais une portée toute symbolique pour cette plantation de trois arbres à Oudezele, par les trois cycles de l'école « Le Petit Prince ». Joël Devos, Vice-Président en charge de l'environnement, était présent aux côtés des 70 enfants et a pu leur remettre, ainsi qu'à la directrice de l'établissement, le « diplôme du planteur d'arbre ». Cette plantation a été réalisée dans le cadre de l'opération « 1 arbre pour le Climat ! » en lien avec Plantons le Décor et le Syndicat Mixte Pays Cœur de Flandre.

Plus de 200 arbres ont été distribués aux communes lors de l'opération « 1 arbre pour le Climat ! ».

Favoriser les économies d'énergie pour tous

Réduire sa consommation d'énergie en améliorant l'éco-efficacité énergétique de son logement doit être accessible à tous. C'est pourquoi, un espace conseil et des aides financières vous épaulent dans vos projets.

Le programme « Habiter Mieux en Cœur de Flandre » est porté par le Syndicat Mixte Pays Cœur de Flandre et permet aux propriétaires occupants (sous certaines conditions de revenus) ou bailleurs d'obtenir une aide financière pour réhabiliter leur logement. Ce programme partenarial, mis en place sous l'impulsion des collectivités territoriales, est destiné aux propriétaires privés aux revenus modestes, éligibles aux aides de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, pour faciliter la mise en œuvre de travaux de rénovation ther-

mique. Après deux années de mise en œuvre, ce programme a généré plus de 1 800 000 euros de subventions, plus de 540 propriétaires ont pris contact avec nos équipes. Notre territoire dispose également d'un espace dédié au conseil de proximité sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables : l'Espace Info Énergie. Ce service, totalement gratuit, a pour finalité de vous sensibiliser et de vous informer sur comment mieux maîtriser vos dépenses énergétiques. Des permanences sont organisées sur tout le territoire de façon régulière.

Si vous souhaitez entreprendre des travaux et vérifier vos conditions d'éligibilité, ou bénéficier des conseils de l'Espace Info Énergie, rendez-vous sur le site internet de la CCFI.





© AUD Saint-Omer Flandre Intérieure

Les ateliers PLUi : une méthodologie innovante

Un diagnostic partagé par le plus grand nombre, telle est la mission des ateliers thématiques itinérants.

À compter de fin 2014, des temps d'échanges ont été régulièrement organisés autour de sujets comme le cadre de vie, le développement économique, la démographie ou encore la mobilité. Le but est d'affirmer l'identité de notre territoire et d'en identifier les atouts et faiblesses. Ce travail préliminaire servira de base au futur projet de territoire. Depuis septembre 2015, les ateliers sont organisés en deux temps. Le lundi est consacré aux échanges et ouvertures avec des spécialistes de la thématique, et le vendredi est dédié à la définition de diagnostics et d'orientations avec les élus du territoire. Ce travail partenarial permet de mieux tenir compte des réalités locales et des souhaits de développement dans l'élaboration du PLUi.

La superficie de la Flandre Intérieure est de **630,4 km²**

2 150 actes d'urbanisme réglementaires délivrés par an par la CCFI

75% de terres agricoles

Environ **150** élus présents lors des ateliers PLUi en 2015

Pour aller plus loin

Le SCoT de Flandre Intérieure couvre deux Communautés de Communes (soit 58 communes) et définit à long terme (30 ans) les grandes orientations du territoire.

Le PLUi de la CCFI, quant à lui, est déterminé sur une échelle temporelle plus courte (5 à 10 ans). Ses objectifs sont plus précis en matière de planification, plus opérationnels car ils s'étendent jusqu'à l'échelle de la parcelle.

Pourquoi mettre en place un PLUi en Flandre Intérieure ?

L'aménagement de l'espace, seconde compétence obligatoire de la CCFI, est traduit sur le terrain par le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Ce cadre de planification, compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), édicte notamment les règles précises d'utilisation des sols.

Construction de quartiers, aménagement de zones d'activités, choix de l'emplacement des équipements ou des zones agricoles, ou encore mise en place de nouvelles voies de circulation : le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) détermine à la fois les grandes orientations en matière d'aménagement et prescrit également des actions très concrètes.

Ce sera le document stratégique d'aménagement du territoire, le support philosophique, intellectuel et opérationnel du projet de territoire de la CCFI. Il recouvre des thématiques transverses comme l'aménagement de l'espace, le développement économique, l'environnement ou encore la mobilité.

Plusieurs défis sont à relever avant sa mise en place définitive à la fin de l'année 2017, avec en premier lieu une harmonisation de la réglementation à l'échelle des 50 communes qui composent notre territoire. À l'heure actuelle, nous sommes face à une hétérogénéité de documents d'urbanisme. Par ailleurs, la Flandre Intérieure étant un territoire rural, le développement urbain devra se concentrer sur la ville elle-même afin de réduire la consommation des espaces agricoles et naturels. La mise en place du PLUi prendra en compte

les lois récentes en matière d'urbanisme et de développement durable.

Concrètement, cette politique intercommunale en matière d'aménagement sera plus cohérente. Cela permettra, par exemple, d'éviter que deux opérations immobilières se télescopent sur un même territoire, l'objectif étant de rationaliser ce type d'opérations pour utiliser au mieux l'espace disponible.

Le cadre de vie. Voilà l'âme de notre territoire que nous nous engageons à préserver.

Valentin BELLEVAL
Vice-Président en charge de l'Aménagement, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville



Un projet immobilier expérimental à Bailleul unique en France !

Zoom sur une construction innovante, tant au niveau urbain que de mixité sociale.

Le PLUi définit également la marche à suivre en matière d'habitat. Les 5 communes de plus de 3 500 habitants du territoire sont, par exemple, tenues de respecter les quotas de logements locatifs sociaux. En matière de renouvellement urbain novateur, un projet immobilier sort du lot. Il s'agit du lotissement réalisé par Maison Flamande en partenariat avec l'association Papillons Blancs, à Bailleul. En plus d'être un exemple en matière d'urbanisation dans le tissu urbain existant, ce projet favorise la mixité sociale en intégrant en milieu ordinaire des personnes en situation de handicap. Sur les 66 logements (collectifs et individuels) que compte le lotissement, une trentaine sera réservée à des personnes en situation de handicap. Une première en France ! Ce projet, d'un coût total de près de 10 millions d'euros, est soutenu à hauteur de 250 000 euros par la CCFI.



Qu'est-ce qu'un diagnostic agricole ?

Avec plus de 1 000 exploitations recensées, l'état des lieux de cette activité était incontournable.

La Chambre d'Agriculture de Région, dans le cadre du SCoT de Flandre Intérieure initié par le Syndicat Mixte Pays Coeur de Flandre, et du PLUi, a réalisé un diagnostic agricole sur 58 communes, dont celles de la CCFI. Sur le territoire, 13 réunions ont été organisées pour expliquer cette démarche aux agriculteurs. Le but est de réaliser un inventaire détaillé des activités agricoles, d'analyser leur devenir à dix ans et de recenser les projets et problématiques. Pour cela, rien de mieux que de consulter les agriculteurs eux-mêmes ! Ces données récoltées doivent devenir un vrai outil d'aide à la décision pour les élus au moment du travail de zonage, qui peut avoir des conséquences directes sur une exploitation. Les secteurs agricoles et agro-alimentaires représentent environ 5 000 emplois. Le but est de les maintenir et de ne pas compromettre les projets de développement.



Les CP/CE1 de la CCFI peuvent désormais s'initier à la natation

La CCFI dispose à l'heure actuelle de deux piscines, l'une intercommunale située à Bailleul et l'autre communale située à Hazebrouck. Après concertation avec l'Inspection de l'Education Nationale et les enseignants des écoles de la CCFI, il a été convenu d'offrir la possibilité à l'ensemble des enfants d'une classe d'âge d'apprendre à nager. Après une convention signée avec la Ville d'Hazebrouck, les deux piscines ont désormais des créneaux spécialement réservés aux élèves de CP / CE1. L'accès aux piscines est intégralement pris en charge par la CCFI. 3 185 élèves, soit 143 classes, ont déjà pu en profiter ! Par ailleurs, le tarif public a été harmonisé vers le bas pour les deux piscines, afin que ces équipements profitent au plus grand nombre.



Portage de repas et Relais Assistants Maternels, deux compétences élargies

Ces deux services à la population sont désormais élargis à l'ensemble du territoire pour permettre de couvrir, à court terme, les zones non-desservies jusqu'à aujourd'hui. Le portage de repas à domicile, destiné aux personnes âgées en situation d'isolement et aux personnes en situation de handicap étant dans l'impossibilité de se déplacer, a été mis en place dans les communes qui ne bénéficiaient d'aucun service, après consultation de la population. Les Relais Assistants Maternels poursuivent, quant à eux, leur développement pour tendre vers un accès uniformisé pour les 50 communes afin de proposer un accompagnement de proximité aux assistant(e)s maternel(le)s qui ont à charge des enfants de 0 à 4 ans. Les parents qui font appel à ce service sont également épaulés dans leurs démarches.



Retour sur la première formation BAFA de l'année à Méteren

Chaque année, la CCFI organise, en partenariat avec la Base du Parc des Eclaireuses et Eclaireurs de France de Morbecque, trois formations BAFA. La formation générale, qui s'est déroulée à Méteren en février, est la première étape pour les jeunes animateurs en herbe. L'obtention de ce diplôme permet d'exercer des fonctions d'animation dans les Accueils Collectifs de Mineurs auprès d'enfants et d'adolescents à titre non-professionnel et occasionnel, après un stage pratique et d'approfondissement. Quarante jeunes ont donc dû redoubler d'ingéniosité et d'esprit d'équipe durant les huit jours de stage réalisés en demi-pension. L'apprentissage par la mise en situation et l'expérimentation est privilégié, en complément d'une partie théorique. Les jeunes ont dû faire appel à leur imagination pour créer, avec un matériel rudimentaire, un spectacle sur le thème du voyage à travers le temps. Participer à cette formation ne permet pas uniquement d'acquiescer les bases et règles de l'animation, il s'agit d'appréhender un réel projet éducatif et surtout d'apprendre à vivre en communauté. Un conseil pour être un bon animateur ? Ne pas avoir froid aux yeux et se dire que le ridicule ne tue pas !



1 800 élèves de CM1 et CM2 au spectacle « Les Virtuoses » !

Un accès équitable à la culture pour nos enfants, tel est le vœu de la CCFI, dans le cadre de sa compétence du même nom. Cette année, l'ensemble des écoles publiques et privées de Flandre Intérieure ont été contactées afin d'offrir la possibilité aux CM1 / CM2 d'assister au spectacle « Les Virtuoses » au Centre André Malraux d'Hazebrouck. Sur les 2 700 écoliers répartis dans les écoles du territoire, 1 800 d'entre eux assisteront les 21 et 22 avril prochains à deux représentations spécialement organisées pour eux ! Déplacement garanti pour cette escapade culturelle avec un spectacle musical et burlesque interprété par deux humoristes accompagnés de leur piano.



Le développement durable au programme des CLEC

En partenariat avec les Inspections Départementales de l'Education Nationale (circonscriptions d'Armentières, de Bailleul, d'Hazebrouck et de Wormhout), la CCFI a initié les Classes Lecture Ecriture Culture (CLEC), afin d'offrir la possibilité aux classes de CM2 (ou CE2 / CM1 / CM2 si cours triples ou CM1 / CM2 si cours doubles) de participer à des ateliers pratiques portant sur une thématique précise. Le thème pour cette année scolaire est le développement durable, et traite notamment des écosystèmes, des énergies et de la préservation du patrimoine naturel et de l'eau. Un sujet très important pour que les adultes de demain s'approprient les bons gestes indispensables à la préservation de notre planète ! Comment cela fonctionne ? Pendant une semaine, une classe mobile est créée. Les enfants réalisent, grâce à la mise à disposition de supports pédagogiques (livres et jeux ludico-éducatifs) et d'un animateur de la CCFI, un livret, un spectacle ou encore une exposition. Un enseignement ludique et original qui plaît beaucoup aux élèves, où parents, enseignants et professionnels sont impliqués. À noter que sur la précédente année scolaire, plus de 500 élèves ont bénéficié des CLEC !



160 jeunes ont dévalé les pistes lors des séjours hiver

Deux séjours de sport d'hiver ont été organisés durant les vacances de février à destination des jeunes de 12 à 17 ans, résidant en Flandre Intérieure. Ces séjours ont remporté un franc succès, puisqu'ils étaient complets les deux semaines. 160 jeunes, venant de 34 communes, ont donc pu dévaler les 30 kilomètres des 15 pistes enneigées de la station familiale d'Ancelle dans les Hautes-Alpes. Durant cinq journées complètes de ski alpin et de cours, accompagnés de moniteurs brevetés de l'Ecole de Ski Français, nos jeunes skieurs débutants ou confirmés ont pu évoluer à leur rythme. Des tests de niveau ont été faits en fin de séjour afin que chacun puisse savoir où il en est. D'autres activités alpines étaient proposées comme les descentes en luge, les balades en forêt et même du football dans la neige ! Des veillées nocturnes étaient organisées par les animateurs chaque soir dans un chalet situé au pied des pistes. En plus des traces de lunettes, les jeunes sont revenus avec des souvenirs plein la tête !

La CCFI est partenaire officiel de la 62^e édition des 4 Jours de Dunkerque, épreuve cycliste majeure qui sillonnera les routes et monts de Flandre le samedi 7 mai.



largement les frontières de notre région. Nous vous attendons nombreux pour encourager les 160 coureurs du peloton du 4 au 8 mai 2016 !

Heures indicatives des premiers passages du peloton en Flandre Intérieure le samedi 7 mai 2016 :

- 13^h13 : Noordpeene
- 13^h18 : Zuytpeene
- 13^h21 : Wemaers-Cappel
- 13^h30 : Hardifort
- 13^h35 : Cassel
- 13^h40 : Oxelaëre

Départ Audruicq : 12^h15
Arrivée Cassel : 17^h00

km Distance : **175,80 km**

Les communes de Flandre Intérieure traversées lors de l'événement :

Noordpeene, Zuytpeene, Wemaers-Cappel, Hardifort, Oxelaëre, Flêtre, Caëstre, Saint-Sylvestre-Cappel, Oudezeele, Winnezele, Steenvoorde, Eecke, Godewaersvelde, Boeschèpe, Berthen et Cassel

Plus d'informations sur : www.4joursdedunkerque.org

Cinq journées de course, près de 900 kilomètres traversant le Nord et le Pas-de-Calais avec une traditionnelle étape des Monts du samedi qui attire les foules, l'événement des « 4 Jours » est incontournable. Comme l'année dernière, la Communauté de Communes de Flandre Intérieure est partenaire officiel de cette manifestation, dont le rayonnement économique et touristique pour le territoire n'est plus à prouver. La CCFI sera d'ailleurs présente sur la place de Cassel, pour être au plus près des coureurs qui y passeront à plusieurs reprises. Lors de cette quatrième étape « Audruicq-Cassel » qui empruntera notamment les Monts de Flandre, cinq autres communes de Flandre Intérieure seront traversées (Noordpeene, Zuytpeene, Wemaers-Cappel, Hardifort et Oxelaëre). Avec une retransmission télévisuelle dans plus de 160 pays, la notoriété des « 4 Jours de Dunkerque » dépasse



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE FLANDRE INTÉRIEURE

- ▶ **Adresse**
Centre Directionnel
41, avenue De Lattre de Tassigny
59190 HAZEBROUCK
- ▶ **Horaires d'ouverture**
Du lundi au vendredi
08^h30 - 12^h30 / 13^h30 - 17^h30
- ▶ **Contact**
03 28 50 50 50
mailccom@cc-flandreinterieure.fr

PISCINE INTERCOMMUNALE BAILLEUL

- ▶ **Adresse**
Piscine intercommunale
4 allée Pierre de Coubertin
59270 BAILLEUL
- ▶ **Horaires d'ouverture**
Lundi : 18^h35 - 20^h00
Mardi : fermé au public
Mercredi : 17^h30 - 19^h00
Jeudi : 16^h30 - 19^h00
Vendredi : 18^h00 - 20^h00
Samedi : 10^h00 - 12^h00 / 14^h00 - 17^h00
Dimanche : 10^h00 - 12^h00
- ▶ **Contact**
03 28 49 12 57

- ▶ **Service Portage de Repas**
03 59 68 40 18
portagederepas@cc-flandreinterieure.fr
- ▶ **Service Jeunesse**
03 59 68 40 19
- ▶ **Service Petite-Enfance**
03 28 50 50 50
- ▶ **Multi-Accueil Méteren**
03 28 40 66 88
- ▶ **Multi-Accueil Steenvoorde**
03 28 50 11 41
- ▶ **Relais Assistants Maternels**
03 28 50 50 50
ramifi@cc-flandreinterieure.fr
- ▶ **Service Urbanisme**
03 59 68 40 25
urbanisme@cc-flandreinterieure.fr